



**COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC
CENTRE PENITENTIAIRE DE BERNES-SUR-OISE
CONTRIBUTION IASEF**

Introduction

L'association IASEF, Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts, a pour objet, dans le département du Val d'Oise la sauvegarde de la nature, de l'environnement et de la biodiversité. A ce titre, elle est agréée sur le plan départemental, au titre de la protection de l'environnement.

IASEF apporte sa contribution au débat du centre pénitentiaire dans le cadre de sa compétence environnementale.

Contribution

- Pollution lumineuse

Ce site à l'activité d'enseignement uniquement diurne et distant d'un km des villages les plus proches est relativement préservé de la pollution lumineuse. Or, il sera directement impacté que ce soit par l'éclairage des voiries et parkings ou par les projecteurs du centre lui-même et de son glacis.

Des mesures de limitation de la luminosité sont prévues, telles que la limitation du flux lumineux de l'enceinte hors alarme. D'autres sont souhaitables telles que leds de couleur jaune, éclairage des lampadaires des parkings commandé par cellule de détection, etc...

Vu l'impact sur la faune nocturne (chiroptères, insectes pollinisateurs ou non, etc...), des mesures de compensation complémentaires s'imposent.

- Faune et flore

Les résultats de l'enquête de milieu ne sont toujours pas rendus. Il est donc prématuré de se prononcer sur l'impact de cette implantation.

- Zone humide

Une zone humide a été inventoriée sur des critères pédologique. Elle sera imperméabilisée. Sa compensation s'impose. Les espaces naturels qui subsisteront sur le site ne sont guère favorables. Une compensation externe, par exemple en basse vallée de l'Oise, serait plus adéquate.

- Espaces boisés

Trois espaces boisés classés existent sur le site. 2 devraient être défrichés. Leur compensation sur site pourrait être réalisée, soit par agrandissement de l'espace non défriché, soit par la constitution de haies.

- Impact paysager

Les habitants du Mesnil-en-Thelle comme de Morangles se montrent très sensibles à l'impact visuel. Il serait judicieux de casser les perspectives visuelles en renforçant les haies existantes et en en créant de nouvelles sur les terrains appartenant à l'état, dans le périmètre du centre comme sur celui de l'AFPA.

Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

Association loi 1901- déclaration n° 0953014949 – agrément départemental au titre de la protection de l'environnement

Centre associatif Françoise Bonn 14, rue Théodore Prévost 95290 l'Isle-Adam

www.iasef.fr – courriel : contact@iasef.fr - 07 71 17 73 91



- **Pollution sonore**

Les habitants de ces mêmes villages redoutent la pollution sonore du centre. Des haies et des espaces boisés peuvent faire écran et contribuer à la réduction de ces nuisances.

- **Terres agricoles**

Quelques hectares de terres agricoles fertiles seront à nouveau imperméabilisés. Quelles compensations sont envisagées ?

- **Eaux usées**

La pollution domestique de plus de mille équivalents habitants sera rejetée. Aucune précision n'est apportée sur la solution choisie, traitement sur site ou raccordement.

- **Intérêt de haies pour la biodiversité**

Le site est très propice à la réalisation de haies aux abords du centre pénitentiaire. Outre l'intérêt paysager et la réduction des bruits, elles sont très favorables au développement de la biodiversité. Elles doivent comporter un talus et être plantées d'essences diverses avec des strates arborescentes, arbustives et herbacées

Elles sont un terrain privilégié de chasse pour les animaux, en particulier les chauves-souris.

Elles permettraient de plus d'améliorer le bilan carbone du centre.